Image not found or type unknown

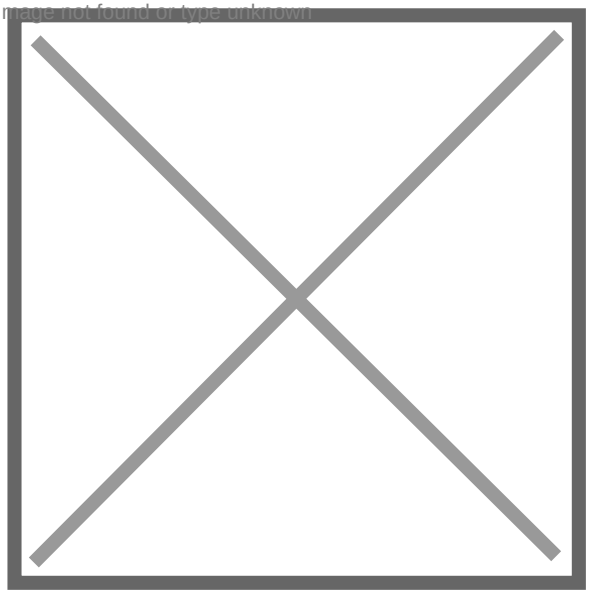

Passeport talent. Rupture de CDI par employeur

Par **Anna1708**, le **10/10/2020** à **18:42**

Bonjour,

Je vous contacte, car j'ai une question concernant la situation assez particulière.

J'ai été embauché par une grande entreprise internationale et dans le cadre de mon contrat, j'ai reçu mon titre de séjour- passeport Talent, salarié.

Malheureusement, mon employeur a mis fin à mon contrat à l'issue de mon période d'essaie.

Pourriez-vous me dire qu'est-ce que je dois faire dans cette situation ?

Faut-il signaler ce changement à la préfecture ou je cherche tout simplement un nouveau employeur avec des conditions correspondantes?

En plus, j'ai déménagee de Paris a une autre ville.

Merci pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés